

Le Centre Hospitalier est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur la prise en charge des patients à domicile.



Service de Soins Infirmiers A Domicile



Christelle ABRY, cadre de santé
03.85.46.81.79

Christelle.abry@ch-chagny.fr

Sandrine DAUSSIN, IDEC
03.85.46.81.72

Sandrine.daussin@ch-chagny.fr

Secrétariat
03.85.46.81.74

Marine.mouche@ch-chagny.fr

SSIAD

Centre Hospitalier De Chagny
16, rue de la Boutière
71150 CHAGNY

03.85.46.81.81
03.85.46.81.00

Centre.hospitalier@ch-chagny.fr
www.ch-chagny.fr

Présentation du service

Le SSIAD a pour vocation :

- D'éviter ou d'écourter l'hospitalisation des personnes âgées ou handicapées lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile,
- De faciliter les retours à domicile ou en établissement non médicalisé à la suite d'une hospitalisation,
- De prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes âgées et handicapées et l'admission en institution (EHPAD, USLD Unité de Soins de Longue Durée, établissement pour personnes handicapées),
- D'accompagner la fin de vie

Le SSIAD de Chagny a une autorisation pour 43 places dont 6 sur le canton de Couches.

La demande de prise en charge

Il est nécessaire pour la prise en charge :

- D'avoir + de 60 ans
- De bénéficier d'une prescription médicale
- De remplir le dossier de demande de prise en charge du SSIAD de Chagny (disponible sur place ou sur le site internet)

Le cadre de santé doit ensuite valider le dossier si une place est disponible.
Le contrat de prise en charge sera signé des deux parties.

Les missions du SSIAD

1. Dispenser des soins sous la responsabilité du cadre de santé et de l'infirmière coordinatrice : Hygiène ; confort ; soutien relationnel et psychologique ; conseils éducatifs et préventifs dans le cadre de la préservation, du retour à l'autonomie ou de l'accompagnement en fin de vie.
2. Transmettre et consigner les informations dans le dossier du patient.
3. Assurer une surveillance et prendre des initiatives en cas de symptômes anormaux (appel du médecin, de l'infirmière libérale ou du SAMU)